



COVATI

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Edito

Tous les ans, le rapport d'activité rend compte de l'important travail réalisé par les élus et les services de la Covati, au bénéfice de ses habitants et de ses entreprises.

En dépit des crises qui se succèdent et se cumulent, la Covati continue, chaque année, d'investir pour son territoire. En 2023, la stabilité financière structurelle de notre intercommunalité nous a permis de réaliser plus de 1,5 million d'euros d'investissements.

D'ambitieux projets ont été lancés pour 2023-2024, parmi lesquels la construction d'une micro-crèche à Til-Châtel, la création d'un espace de coworking et d'écomobilité dans la gare d'Is-sur-Tille, ainsi que l'aménagement d'une voirie, afin de desservir deux parcelles de la Zone d'Activité Seuil de Bourgogne, à Til-Châtel, où sera implanté un nouveau bâtiment logistique de la SEB en 2025.

Je tiens à souligner l'importance de ce dernier dossier, qui a largement occupé les services de la Covati pendant 2 ans, et que nous sommes fiers d'avoir facilité car il représente une formidable opportunité aussi bien pour l'emploi que pour l'économie locale.

Tous ces investissements répondent à un même objectif : continuer à développer un territoire dans lequel il fait bon vivre, grandir et vieillir !

Notre intercommunalité est d'ailleurs très présente dans le quotidien de ses habitants, au travers des différentes compétences exercées. De l'accompagnement des plus fragiles à celui des entreprises, en passant par l'accueil des enfants dans nos centres de loisirs, la prévention routière dans les écoles ou l'organisation d'évènements intergénérationnels, nos agents œuvrent chaque jour au plus près des besoins et des attentes des administrés.

La Covati se veut aussi protectrice de ses agents, sans qui la machine ne pourrait pas fonctionner. L'arrivée d'une responsable du recrutement, de la formation et des relations sociales, ainsi que la désignation d'un conseiller communautaire délégué aux Ressources Humaines et aux Relations Sociales s'inscrivent dans cette volonté et ont permis de renforcer la proximité avec nos équipes. Une nouvelle dynamique en faveur de la formation a été instaurée, notamment en matière de prévention, d'hygiène et de sécurité. Ces axes seront au cœur de nos préoccupations en 2024 également, avec la mise à jour de notre Document Unique.

Luc Baudry,
Président de la Covati

Sommaire

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE - P4/5

COMPÉTENCES ET ÉLUS - P6/7

FINANCES - BUDGET - P8/9

COMMUNICATION - P10/11

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE - P12

SPANC - P13

TRAVAUX - VOIRIE - P14/17

URBANISME - P17

TOURISME - CULTURE - P18/19

ACTIONS SOCIALES - P20/23

ENFANCE JEUNESSE - P24/27

SPORT - P28/31

ÉCOLE DE MUSIQUE - P32/33

RESSOURCES HUMAINES - P34/35

Rapport d'activité de la Covati - 2023

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • **RÉDACTION :** Vice-présidents et Service Communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • **MISE EN PAGE :** Service Communication

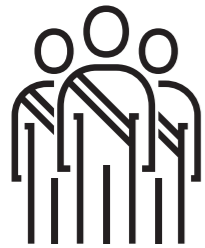
IMPRESSION : TYPOCENTRE - 785 Chemin des Luminaires - 71850 Charnay-les-Mâcon

TIRAGE : 130 exemplaires • **DÉPÔT LÉGAL :** à parution

Présentation du territoire



374,64 km²
de territoire

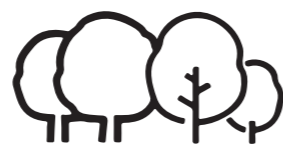


44

délégués
communautaires



263 ha
de surface ZAE



17 436 ha
de surface forestière



5 270
emplois en 2019

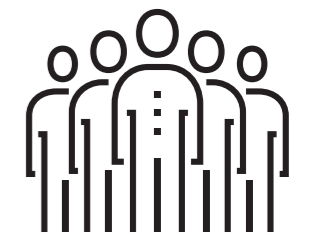


1 597
entreprises

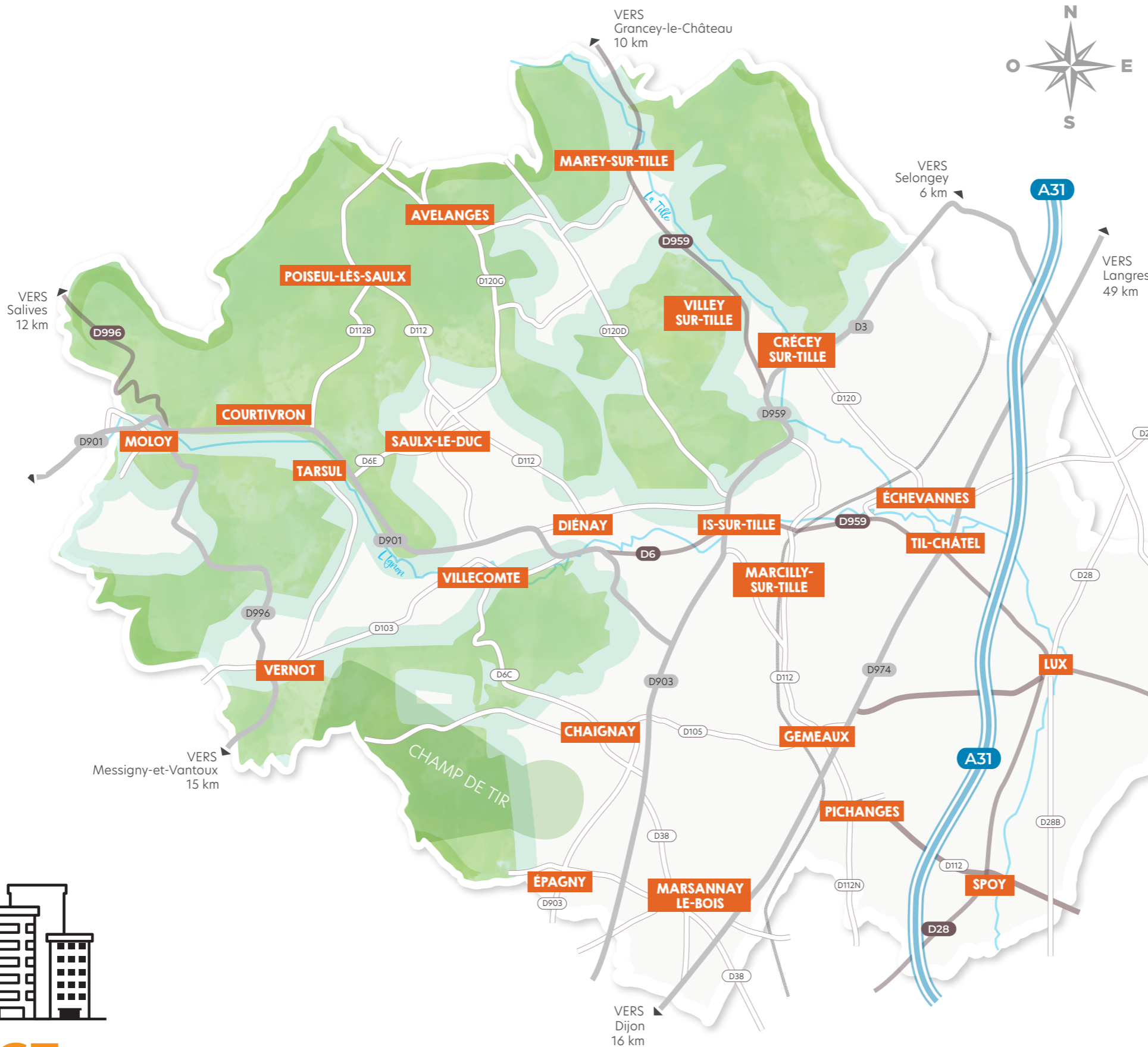


18 808 ha
de terres agricoles

23
communes



13 910
habitants



Avelanges	46 hab.
Chaignay	537 hab.
Courtivron	166 hab.
Crécey-sur-Tille	165 hab.
Diénay	386 hab.
Échevannes	324 hab.
Épagny	330 hab.
Gemeaux	895 hab.
Is-sur-Tille	4 467 hab.
Lux	532 hab.
Marcilly-sur-Tille	1 685 hab.
Marey-sur-Tille	333 hab.
Marsannay-le-Bois	841 hab.
Molo	240 hab.
Pichanges	304 hab.
Poiseul-les-Saulx	71 hab.
Saulx-le-Duc	261 hab.
Spoy	405 hab.
Tarsul	162 hab.
Til-Châtel	1 152 hab.
Vernot	97 hab.
Villecomte	252 hab.
Villey-sur-Tille	273 hab.



La communauté de communes exerce de nombreuses compétences qui concourent au développement économique et social de son territoire, à son rayonnement et à son attractivité.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES :

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Déchets ménagers et assimilés
 - GEMAPI

COMPÉTENCES FACULTATIVES :

- Affaires culturelles
- Enfance jeunesse / Petite enfance
 - Assainissement non collectif
 - Urbanisme
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Restauration scolaire
 - Tourisme
- École de musique

COMPÉTENCES OPTIONNELLES :

- Environnement
 - Logement
 - Voirie
- Équipements d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Maisons de services au public
 - Mobilité
 - Aérodrome

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES



Christian Bailleul
Marey-sur-Tille



Jean-Marc Bard
Vernot



Jean-François Brigand
Is-sur-Tille



Fabien Buntz
Tarsul



Sébastien Chignardet
Spoy



Christelle Da Silva
Marcilly-sur-Tille



Jérémie Déhée
Is-sur-Tille



Francis Fischer
Til-Châtel



Martine Kaiser
Is-sur-Tille



Christophe Lambolez
Marcilly-sur-Tille



Renaud Lehmann
Lux



Alain Lhomme
Is-sur-Tille



André Liotard
Diénay



Anne Maloubier
Til-Châtel



Jean-Pierre Michelet
Villecomte



Thierry Mortier
Is-sur-Tille



Sabine Naigeon
Is-sur-Tille



Denis Orry
Is-sur-Tille



Edmond Pereira
Marcilly-sur-Tille



Chantal Perrier
Is-sur-Tille



Pascale Poinson
Gemeaux



Jean-Luc Pomi
Pichanges



Sylvain Reberol
Avelanges



Steve Renaud
Gemeaux



Éric Royer
Poiseul-lès-Saulx



Valérie Scavardo
Is-sur-Tille



Édith Smet
Is-sur-Tille



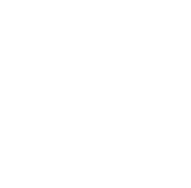
Christine Soldati
Is-sur-Tille



Raynald Stoerckel
Marsannay-le-Bois



Coralie Taranchon
Marcilly-sur-Tille



Xavier Uhl
Villey-sur-Tille



Élisabeth Vienot
Crécey-sur-Tille

LES VICE-PRÉSIDENTS ET CONSEILLERS DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

La Covati est administrée par un conseil communautaire composé de 44 membres issus des conseils municipaux des 23 communes membres, élus pour 6 ans.



Luc Baudry
Président de la Covati



Christophe Monot
Vice-président
Finances, transfert
de compétences
et mutualisation



Thierry Darphin
Vice-président
Tourisme, culture,
école de musique



Jean-Denis Staiger
Vice-président
Travaux,
infrastructures,
matériel
communautaire et
aérodrome



Cécile Staiger
Vice-présidente
Petite enfance,
enfance-jeunesse,
restauration
scolaire, éducation



Alain Gradelet
Vice-président
Développement
économique,
emploi,
aménagement du
territoire



Florian Paquet
Vice-président
Transition
énergétique,
SPANC, eau et
assainissement,
GEMAPI, déchets



Daniel Lavevre
Vice-président
Mobilité,
transports,
télétravail



Gilles Biancone
Vice-président
Sport, vie
associative



Francis Perderiset
Vice-président
Affaires sociales,
solidarités,
personnes âgées



Vincent Sauvageot
Conseiller délégué
Communication



Michel Boirin
Conseiller délégué
Ressources
Humaines,
Relations Sociales

COMPARAISON 2022/2023 DU BUDGET PRINCIPAL

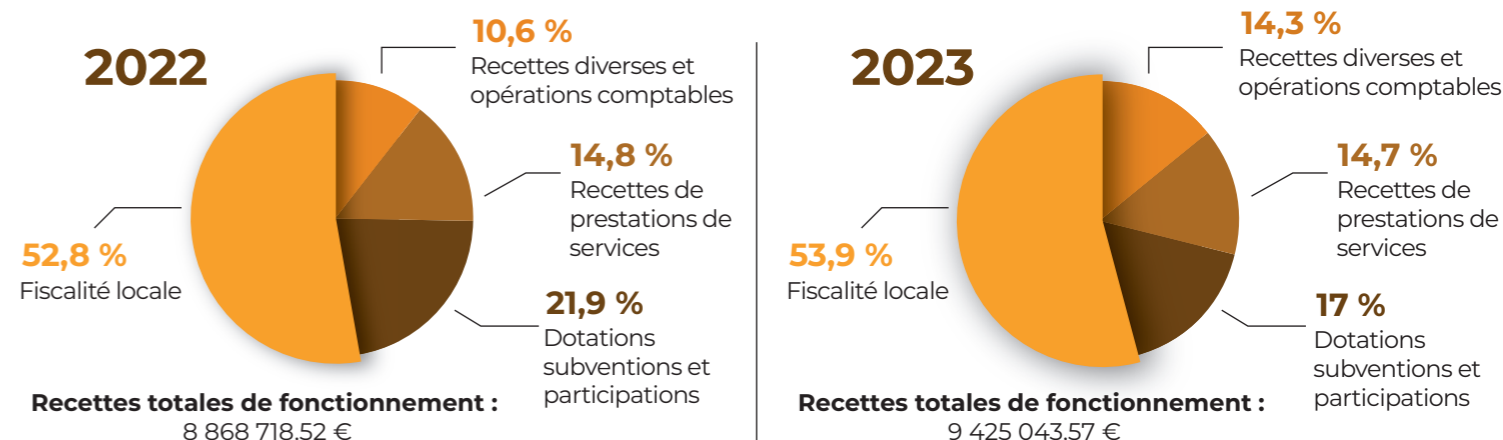
Fonctionnement Les dépenses

En 2023, la Covati a fait face à une **augmentation de ses dépenses courantes**, expliquée par une **inflation à 5,9 %** mais aussi par des raisons circonstancielles. En effet, en 2023, les dépenses de fonctionnement de la Covati ont notamment financé les études relatives à l'**opération Petites Villes de Demain** pour le dynamisme du territoire, mais aussi des **travaux de rénovation énergétique** ou encore la **hausse de fréquentation de certains services**.

À l'inverse, les **dépenses liées aux prestations de services ont baissé en 2023**. Cette baisse s'explique par le **rattrapage, en 2022, de plusieurs factures antérieures** ayant augmenté le montant des dépenses cette année-là. Dans la même logique, la diminution des autres charges et opérations comptables se justifie par des ajustements comptables sur 2022, qui avaient donc augmenté les dépenses à ce poste.

	2022	2023	Évolution en %
Charges à caractère général	1 220 282,69 €	1 352 520,18 €	+ 10,84 %
dont énergies	72 583,08 €	87 609,41 €	+ 20,70 %
dont achats de matériel et alimentation	96 228,85 €	116 663,29 €	+ 21,24 %
dont prestations de services	500 089,60 €	431 708,95 €	- 13,67 %
dont maintenance et réparations	184 122,54 €	234 490,08 €	+ 27,36 %
dont études	29 772,84 €	110 407,52 €	+ 270,83 %
Charges de personnel	3 601 154,79 €	3 879 880,21 €	+ 7,74 %
Solidarité intercommunale	1 392 715,00 €	1 409 734,00 €	+ 1,22 %
Subventions et participations	1 355 820,51 €	1 417 776,14 €	+ 4,57 %
Autres charges et opérations comptables	202 756,99 €	152 773,67 €	- 24,65 %
	7 772 729,98 €	8 212 684,20 €	+ 5,66 %

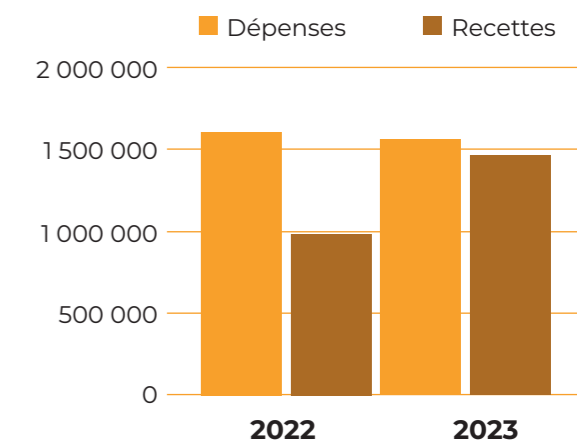
Fonctionnement Les recettes



Du côté des recettes de fonctionnement, on peut remarquer que **la plus forte variation est celle des opérations comptables**. Cette variation s'explique par le **report du résultat de l'année précédente**, qui augmente chaque année. La deuxième hausse est celle de la fiscalité, cette dernière s'explique par la **revalorisation des bases de 7,1 %** et par le **dynamisme de la fiscalité des entreprises**. Les recettes de services, quant à elles, ont légèrement diminué en proportion. Dans les faits, il y a eu une **hausse de la fréquentation** (périscolaire et extrascolaire principalement), cependant cette hausse étant moins importante que pour les autres postes, on peut voir que sa part diminue. Enfin, les subventions font exception avec une diminution de leur montant comme de leur proportion, en 2023, d'ue à des recettes exceptionnelles perçues de la Caf en 2022.

L'investissement 2022-2023

Concernant l'investissement on peut voir que **les recettes et les dépenses ont connu des évolutions différentes**. D'un côté, les dépenses sont en diminution, malgré l'achèvement ou la poursuite de nombreux chantiers (service de gestion comptable, rénovation énergétique, voirie, tiers-lieu à la gare de Marcilly-sur-Tille, micro-crèche de Til-Châtel...). À l'inverse, les recettes ont fortement augmenté grâce aux subventions, mais aussi à la mobilisation de **deux emprunts**.



Pour rappel, la Covati dispose de 4 budgets :

- 1 budget principal
- 3 budgets annexes correspondant au Service public d'assainissement non collectif (SPANC), à l'Office de tourisme et à la ZAE* de Til-Châtel

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement

Dépenses : 8 212 684,20 € Recettes : 9 425 043,57 €

Investissement

Dépenses : 1 557 579,01 € Recettes : 1 460 216,44 €

Total dépenses : 9 770 263,21 €
Total recettes : 10 885 260,01 €

SPANC

Fonctionnement

Dépenses : 25 974,52 € Recettes : 28 007,70 €

Investissement

Dépenses : 3 310,88 € Recettes : - €

OFFICE DE TOURISME

Fonctionnement

Dépenses : 75 863,26 € Recettes : 94 446,86 €

Investissement

Dépenses : 21 216,81 € Recettes : 6 452,80 €

ZAE* TIL-CHÂTEL

Fonctionnement

Dépenses : 1 712 333,80 € Recettes : 2 139 103,65 €

Investissement

Dépenses : 2 630 175,44 € Recettes : 1 596 666,62 €



DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS, POUR UNE MEILLEURE VISIBILITÉ

Banderole Covati / Terre de Jeux 2024

Le service communication de la Covati s'est doté d'un **roll up** et de **deux oriflammes**, qui permettent de mettre notre intercommunalité en valeur lors des évènements que nous organisons ou dont nous sommes partenaires. Cette année, nous avons également investi dans une **banderole Terre de Jeux 2024 / Covati** et un **drapeau Terre de Jeux 2024** (à mettre sur une oriflamme), afin de valoriser notre labellisation lors de nos évènements sportifs. Ces équipements sont également disponibles pour les associations du territoire partenaires.



LA COVATI A DÉSORMAIS SA CHARTE GRAPHIQUE

En 2023, la Covati a travaillé à **l'harmonisation de sa communication**, en créant une charte graphique et en retravaillant l'ensemble de ses supports papier. La nouvelle présentation a été pensée afin de faciliter la **lisibilité des supports**, dans un **esprit moderne** et **dynamique**, avec une identité visuelle forte et cohérente pour l'ensemble des services.

DES CARTES POSTALES POUR L'OFFICE DE TOURISME

23 cartes postales ont été créées, afin d'être vendues à l'Office de tourisme. Chaque carte valorise une des communes du territoire.

- 23** Cartes postales différentes
- 300** Unités imprimées par commune (x22)
- 1 000** Unités imprimées pour Is-sur-Tille



LA COMMUNICATION 2023 EN CHIFFRES



111 Affiches



2 Magazines
6 Covati infos
1 Rapport d'activité



2 Sites internet



site internet de la Covati



site internet de l'office de tourisme



1 Compte LinkedIn
3 Chaînes Youtube (Covati, Office de tourisme et École de musique)
2 Comptes Facebook
1 Compte Instagram

STATISTIQUES DES RÉSEAUX SOCIAUX

- page Facebook Covati
- page Facebook Office de tourisme
- compte Instagram de l'Office de Tourisme

Nombre de publications
267
244
38

Nombre d'abonnés
1 980
1 714
135

Nouveaux abonnés
+368
+290
+135



LE RETOUR DES SACS À PAIN

Une nouvelle campagne de communication a été réalisée au moyen de sacs à pain, pour un montant de **1 666 euros TTC** : **30 000 sacs** ont été distribués, par le biais de **7 boulangeries du territoire**, afin de permettre au grand public de se familiariser avec les missions et compétences de l'intercommunalité.



Facebook de l'Office de tourisme



Facebook de la Covati



Instagram de l'Office de tourisme



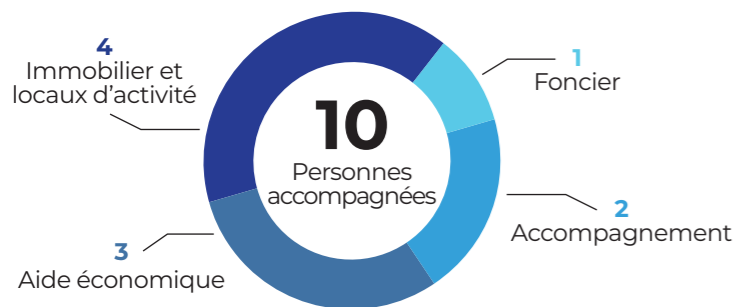
UNE ANNÉE RICHE EN PROJETS

Depuis 2022 la Covati a initié une démarche d'accompagnement des entrepreneurs du territoire.

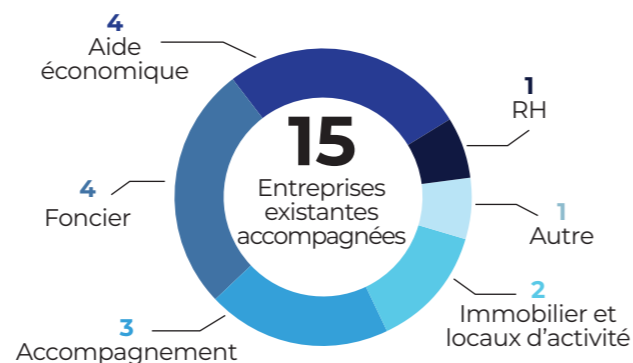
10 personnes en création ou reprise d'une activité économique ont été accompagnées en 2023. La majorité des demandes concerne l'immobilier et les locaux d'activité. En seconde place viennent les demandes portant sur les aides économiques.

Près de 15 entreprises déjà existantes ont été accompagnées en 2023. Les principales demandes étaient en lien avec le foncier et les aides économiques.

Types de demandes en cours



Types de demandes en cours



GESTION DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

L'année 2023 a été marquée par la fin de l'**inventaire** (en application de l'article L318-8-2 du code de l'urbanisme) répertoriant les activités économiques présentes au sein des ZAE.

Une feuille de route opérationnelle visant à optimiser l'activité économique de ces Zones d'Activités Economiques a également été initiée en 2023. La Covati est accompagnée par le cabinet Synopter.

La Covati s'est dotée, depuis 2023, de **trois outils de suivi** permettant d'aider à la décision et au développement du territoire :

- **2 outils de Système d'Information Géographique** (QGIS et vigifoncier) assurant le suivi tous les projets en cours au moyen de différents fonds de carte.
- **1 outil de Gestion Relation Client** (ou CRM) permettant d'intégrer tous les échanges avec les porteurs de projets mais aussi les entreprises déjà existantes.

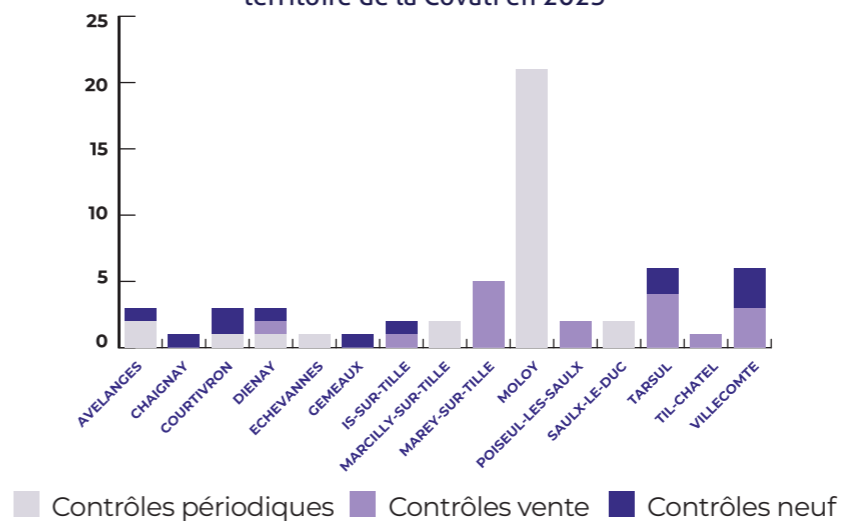


La Covati a participé à **5 réunions du Réseau économique territorial** visant à échanger des actualités phares du développement économique avec des développeurs économiques, des représentants de l'État et de la Région et les chambres consulaires. Le service développement économique a aussi participé au **1^{er} forum entreprendre** organisé par le Club Entreprendre du Pays Seine-et-Tilles.

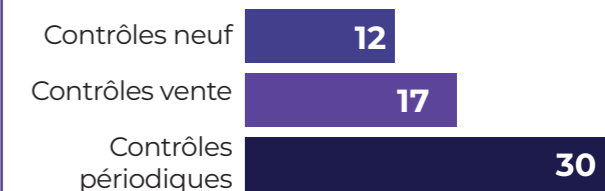
SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La Covati est compétente pour la gestion du SPANC. Elle assure le **contrôle du neuf, de l'existant et du bon fonctionnement des installations** d'Assainissement Non Collectif (ANC) sur le territoire. Depuis 2018, des conventions de prestations de services ont été signées avec les Communautés de Communes Forêts, Seine et Suzon (CCFSS) et Tille et Venelle (CCTIV) afin de réaliser les contrôles sur leur territoire. En 2020 s'est ajouté le syndicat des eaux de Clénay-Saint-Julien.

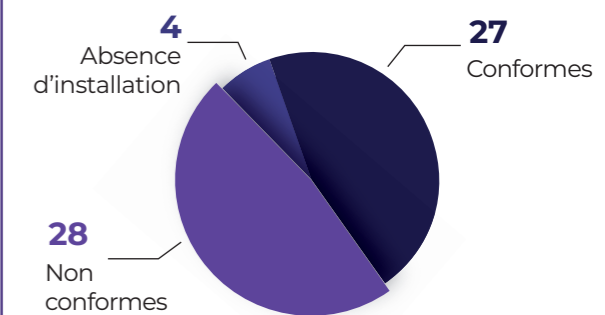
Répartition des contrôles réalisés par commune sur le territoire de la Covati en 2023



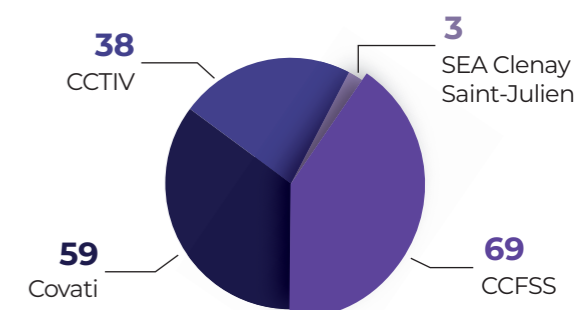
Nature des contrôles réalisés sur le territoire de la Covati en 2023



Résultat des contrôles du SPANC sur le territoire de la Covati en 2023



Répartition des contrôles réalisés en 2023 par territoire



Montant de la redevance des prestations du SPANC sur le territoire de la Covati

Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien	104 €
Contrôles de conformité de la conception et de la réalisation de l'installation	137 €
Plus-value pour contre-visite dans les cas prévus au règlement	70 €



Chantier de la micro-crèche à Til-Châtel



CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CRÈCHE À TIL-CHÂTEL

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Lot n°1 : Terrassements généraux, VRD	Colaïacovo	42 541,00 €
Lot n°2 : Gros œuvre, dallage	Elite construction	42 703,26 €
Lot n°3 : Ossature bois, couverture zinc	Dumont	116 000,00 €
Lot n°4 : Plâtrerie peinture plafonds	Malec	35 000,00 €
Lot n°5 : Menuiseries intérieures bois et agencements mobiliers	Atelier Christophe Suard	32 045,00 €
Lot n°6 : Revêtements de sols et faïences	Tachin	11 835,00 €
Lot n°7 : Électricité courants forts et courants faibles	GL Elec	27 978,40 €
Lot n°8 : Plomberie sanitaires chauffage ventilation	Linotte	48 848,25 €
Lot n°9 : Menuiseries extérieures aluminium	Miroiterie du Foulot	31 550,00 €
Lot n°10 : Ravalement de façade, ITE	RPPI	24 098,60 €
Lot n°11 : Aménagements extérieurs	AJ3M	24 695,00 €
Maitrise d'œuvre et architecte	Tracor, Build, Roussel	54 160,00 €
Autres dépenses (Études de sol, structure, contrôle technique, CSPS)		11 075,00 €
Total		502 529,51 €

Les travaux de construction d'une micro-crèche sur la commune de Til-Châtel ont débuté en octobre 2023, pour une durée prévisionnelle de 7 mois. Cette nouvelle structure de 115 m², située 21 rue des Pieds Ferrés, pourra accueillir 12 enfants.

Plan de financement :

Conseil départemental	155 000,00 €
Caf	148 480,00 €
État	97 802,00 €
Autofinancement	101 247,51 €
Total	502 529,51 €

TRAVAUX À LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE, À IS-SUR-TILLE

D'importants travaux ont été réalisés sur le site de la Maison de la Petite Enfance, à Is-sur-Tille, suite aux nombreux désagréments rencontrés les années précédentes, notamment en ce qui concerne le chauffage et le bardage bois extérieur vieillissant.

Plan de financement :

État	17 765,57 €
Conseil départemental	13 915,59 €
SICECO	5 427,08 €
Autofinancement	9 277,06 €
Total	46 385,29 €

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Désembouage du circuit de chauffage	Concept désembouage	18 690,00 €
Changement des corps de chauffe	Sellenet	3 083,24 €
Changement du système de chauffage de l'eau chaude sanitaire solaire	Sellenet	15 509,29 €
Reprise du bardage bois endommagé	Secobat	9 103,42 €
Total		46 385,95 €

TRAVAUX DE VOIRIE ZAE DE TIL-CHÂTEL

Détail des prix et entreprise retenue (TTC) :

Travaux de voirie	Bongarzone	273 656,40 €
Maitrise d'œuvre	BETP	26 048,00 €
Autres dépenses (géotechnique, détection réseaux, etc.)		4 090,00 €
Total		303 794,40 €

Dans l'objectif de pouvoir desservir deux parcelles de la Zone d'Activité Seuil de Bourgogne à Til-Châtel, des travaux de création d'une voirie en lieu et place d'un chemin blanc, ont été initiés en fin d'année 2023.

TRAVAUX DE RÉNOVATION AU CHÂTEAU CHARBONNEL, À IS-SUR-TILLE

Détail des prix et entreprise retenue (TTC) :

Cloisonnements doublages plafonds, peintures, revêtements muraux, menuiseries intérieures bois	Legeley	17 561,35 €
Plomberie, chauffage	Sellenet	1 393,34 €
Électricité courants forts et courants faibles	GL Elec	6 103,87 €
Total		25 058,56 €

Suite au changement de locaux du Secours Populaire en début d'année 2023, l'espace laissé vacant au rez-de-chaussée du Château Charbonnel (aile ouest) a fait l'objet d'une rénovation pour aménager trois bureaux pour le service Actions sociales.

Le remplacement des chéneaux du Château Charbonnel, programmé sur plusieurs années, a débuté en 2023 pour un montant de 12 350 € HT. Les travaux sont réalisés par l'entreprise IS Couverture.

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2023

Dépenses 2023 (TTC) :

Lot n°1 : Travaux d'entretien des abords (fauche, débroussaillage, etc.)	Pierre-Yves Lambert	9 550,29 €
Lot n°2 : Travaux de traitement de surface des voiries (point à temps, etc.)	Roger Martin	20 862,50 €
Lot n°3 : Signalisation horizontale	Signature	3 160,99 €
Total		33 573,78 €

Un accord-cadre pour les travaux d'entretien de la voirie communale et communautaire est en cours depuis 2022.



Futur espace de coworking (étage) à Marcilly-sur-Tille



Route de la Grange Noire

CRÉATION D'UN TIERS-LIEU DANS LA GARE D'IS-SUR-TILLE, À MARCILLY-SUR-TILLE

Dans l'objectif de valoriser les locaux inoccupés de la gare d'Is-sur-Tille et d'y créer un tiers-lieu (espace d'écomobilité et de coworking), la Covati a réalisé une opération de rénovation des 170 m² loués par la SNCF.

Détail des prix et entreprises retenues (TTC) :

Lot n°1 : Cloisonnements doublages plafonds	Malec	14 052,00 €
Lot n°2 : Peintures revêtements muraux	Milliere	14 200,00 €
Lot n°3 : Menuiseries intérieurs bois	Rolée	4 728,12 €
Lot n°4 : Revêtements de sols et faïences	Sia Revetements	9 689,91 €
Lot n°5 : Électricité courants forts et courants faibles	GL Elec	28 899,05 €
Lot n°6 : Plomberie sanitaires	ADEO	10 385,00 €
Maîtrise d'oeuvre	Tracor	11 200,00 €
Autres dépenses (architecte, contrôle technique, CSPS)		5 190,00 €
Total		98 344,08 €

Plan de financement :

État	31 273,42 €
Conseil départemental	28 427,81 €
Région	18 951,88 €
Autofinancement	19 690,97 €
Total	98 344,08 €

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'OFFICE DE TOURISME, À IS-SUR-TILLE

Des travaux d'isolation thermique ont été réalisés au niveau des bureaux de l'Office de tourisme, à Is-sur-Tille, afin de rationaliser l'utilisation du chauffage pendant la période de fermeture hivernale de l'accueil au public.

Détail des prix et entreprise retenue (TTC) :

Cloisonnements	CD Bat	9 487,00 €
Menuiseries	Marchand	2 083,76 €
Électricité courants forts et courants faibles	GL Elec	827,97 €
Total		12 398,73 €

TRAVAUX DE VOIRIE À L'AÉRODROME DE TIL-CHÂTEL

Création d'une plateforme en enrobé de 1 700 m² devant les hangars de l'aérodrome, pour un montant de 44 972,70 € HT. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Eurovia.

TRAVAUX DE VOIRIE ROUTE DE LA GRANGE NOIRE, À IS-SUR-TILLE – 2^{ÈME} PARTIE

Réfection de la voirie sur 330 m entre Is-sur-Tille et Échevannes.

Détail des prix et entreprise retenue (TTC) :

Travaux	Eurovia	43 867,08 €
Maîtrise d'oeuvre	Ingénierie Côte-d'Or	1 760,00 €
Total		45 627,08 €

Plan de financement :

Conseil départemental	13 160,12 €
Autofinancement	32 466,96 €
Total	45 627,08 €



INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Commune	DP	PC	CU	PD	PA	Total
Chaignay	9	8	3	-	-	20
Diény	10	1	2	-	-	13
Épagny	8	5	1	-	-	14
Gemeaux	48	7	1	-	1	57
Is-sur-Tille	71	23	-	1	3	98
Lux	15	5	2	1	2	25
Marcilly-sur-Tille	45	5	4	2	1	57
Marsannay-le-Bois	20	5	-	-	-	25
Saulx-le-Duc	6	1	1	-	-	8
Spoy	21	1	-	2	-	24
Til-Châtel	41	13	2	1	1	58
Villecomte	13	4	-	-	-	17
Total	307	78	16	7	8	416

Depuis sa mise en place en 2015, le service instructeur des autorisations d'urbanisme de la Covati vérifie la conformité des projets d'urbanisation avec la réglementation en vigueur sur le territoire. L'instruction est réalisée par la Covati pour les 12 communes couvertes par un document d'urbanisme (carte communale ou plan local d'urbanisme).

416 Dossiers instruits en 2023
(430 en 2022)



DP : Déclaration préalable
PC : Permis de construire
CU : Certificat d'urbanisme

PD : Permis de démolir
PA : Permis d'aménager



Marché nocturne à Avelanges

2

Événements grand public ont été organisés par l'Office de tourisme en 2023

- **Marché Nocturne** (Avelanges, 02/06)
- **Fête de la truffe et des Papilles** 19^{ème} édition (Is-sur-Tille, 14/10)



18

Animations ponctuelles

Nombre de personnes ayant participé aux animations ponctuelles proposées par l'Office de tourisme en 2023

3 Sorties nature : le 19/04 à Villey-sur-Tille, le 03/06 à Is-sur-Tille et le 12/07 à Villecomte	62
1 Demi-journée découverte de la truffe de Bourgogne	12
2 Visites guidées du camp américain	29
1 Concours des espaces fleuris	37
4 sorties de découverte des savoir-faire locaux	31
1 Dégustation de vin-truffe à l'occasion de la Fête de la Truffe et des Papilles	46
6 Animations truffières	62

3

Animations régulières

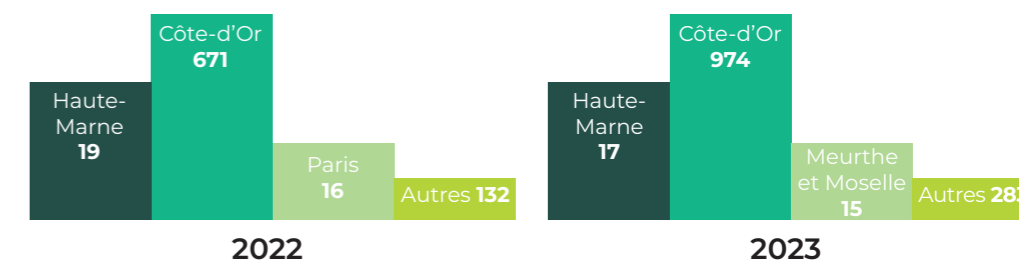
Nombre de personnes ayant participé aux animations régulières proposées par l'Office de tourisme en 2023

Visites thématiques d'Is-sur-Tille (tous les jeudis en période estivale)	43
Visites guidées de l'église de Gemeaux (tous les mardis en période estivale)	33
Initiations au jeu de quilles (tous les mercredis en période estivale)	117

ORIGINES GÉOGRAPHIQUES DES PERSONNES AYANT FRÉQUENTÉ L'OFFICE DE TOURISME EN 2023

Les personnes résidant en France provenaient principalement de la Côte-d'Or. Arrivent en seconde position des visiteurs en provenance de la Haute-Marne, puis de Meurthe et Moselle. En 2022, le département de la Côte-d'Or arrivait également en première position, suivi du département de la Haute-Marne, puis de Paris.

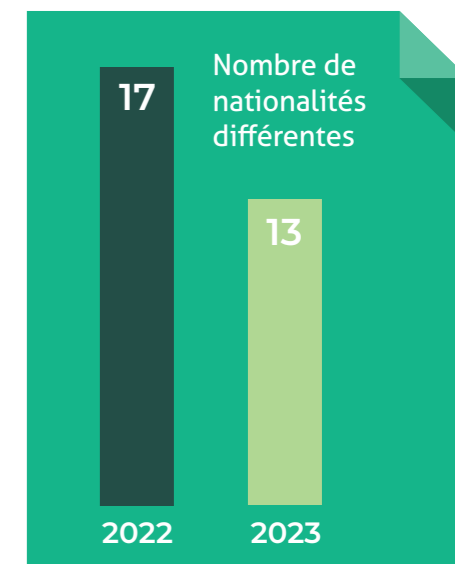
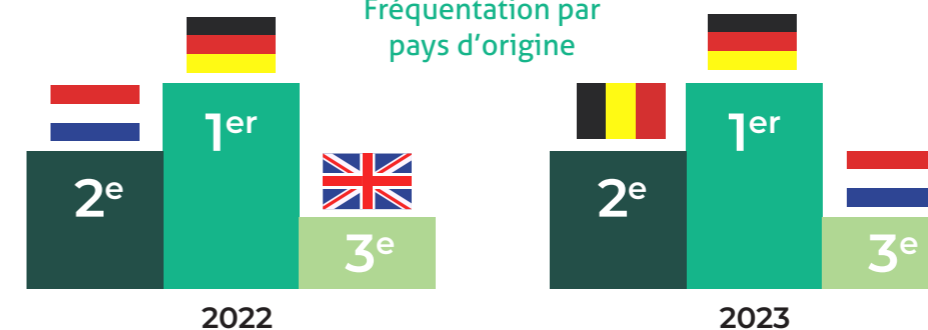
Fréquentation par département d'origine



Plusieurs nationalités étrangères ont fréquenté l'Office de tourisme en 2023 (13 pays représentés hors France en 2023, contre 17 en 2022 et 8 en 2021).

À noter que les Allemands et les Belges se sont largement déplacés sur notre territoire.

Fréquentation par pays d'origine

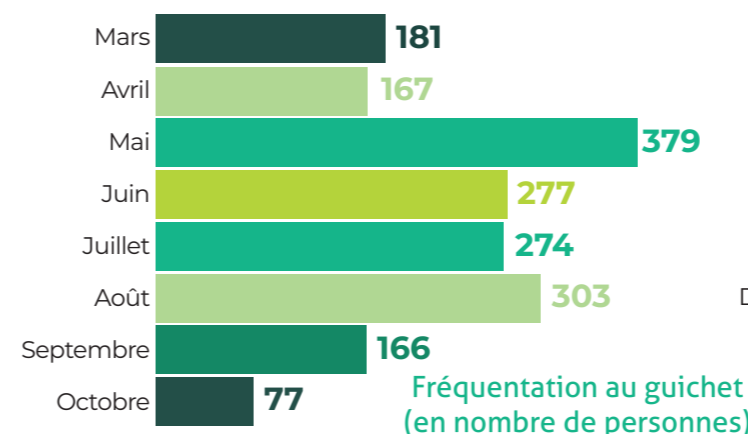


Exposition Yves Patoux

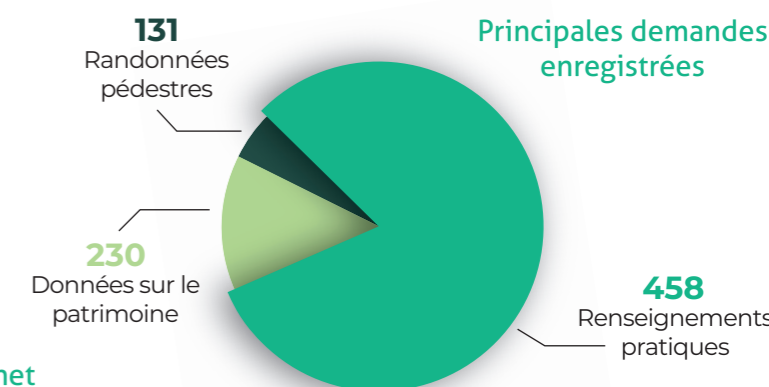
ANALYSE DES DONNEES DE L'ACCUEIL

Une baisse de 30 % (personnes au guichet) a été enregistrée en comparaison avec l'année 2022. Ceci s'explique par une augmentation significative de la fréquentation en 2022, à l'occasion de l'exposition de poupées anciennes qui a attiré près de 800 visiteurs.

En 2023, les demandes enregistrées ont principalement porté sur des renseignements pratiques.



Fréquentation au guichet (en nombre de personnes)



Principales demandes enregistrées



LE CLAS : collège

Nombre d'enfants bénéficiaires pendant l'année scolaire 2022-2023 :



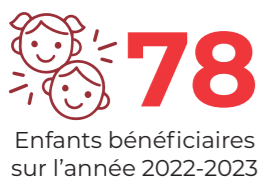
(1 enfant a participé à l'aide aux devoirs ET à l'atelier danse)

Atelier danse - CLAS Collège

LE CLAS : collège

Au collège, **16 enfants** ont participé au dispositif mis en place sur l'année scolaire 2022-2023 : **4 collégiens** ont bénéficié de **l'aide aux devoirs** et **13** ont participé aux **séances de danse** proposées par l'association Dance Groove Body Check.

LE CLAS : élémentaire



	(Année scolaire 2022-2023) Janvier à mai	(Année scolaire 2023-2024) Octobre à décembre	
Ateliers culturels	47	Pas d'atelier avant janvier	47
Aide aux devoirs	49	42	91
Total	96	42	138

En 2023, le dispositif CLAS pour les écoles élémentaires, a comptabilisé **138 inscriptions**, aide aux devoirs et ateliers culturels confondus. **78 enfants** différents ont bénéficié de séances d'aide aux devoirs et d'ateliers culturels, tels que l'initiation au théâtre ou encore la découverte de jeux de société par l'intermédiaire du CLUC (Centre Ludique d'Utilité Collective), sur l'année scolaire 2022-2023.

CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Les séances d'aide aux devoirs du dispositif sont encadrées par **un réseau de 29 bénévoles** investis auprès des enfants des **10 différents sites élémentaires et du collège** sur lequel le dispositif est mis en place. Les ateliers culturels et/ou sportifs sont quant à eux proposés par des intervenants spécialisés dans leur domaine.

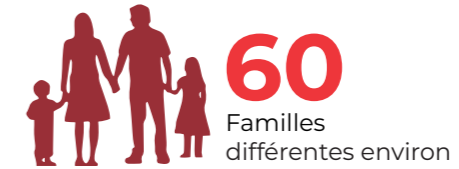
Les bénévoles sont conviés à **3 réunions annuelles**, afin de pouvoir échanger sur leurs pratiques et bénéficient d'**une formation dans l'année**.



ACTIVITÉS FAMILLES

Douze activités différentes ont été proposées aux familles dans le courant de l'année 2023. Deux d'entre elles ont été annulées à cause de la canicule et une autre en raison d'un manque de participants.

Trois sorties ont été organisées : au parc de l'Auxois et au Bistrot de la Scène, permettant à 10 familles différentes de se rencontrer, ainsi qu'une sortie intergénérationnelle qui a regroupé 14 familles et 8 seniors, le temps d'une journée à Nigloland.



Parallèlement à ces temps de partage en famille, **des ateliers réservés aux parents** ont été mis en place. Ainsi, **une dizaine de participants** a pu échanger lors des « cafés parents » organisés, de façon hebdomadaire à la Covati, à la bibliothèque de Marcilly-sur-Tille ou encore devant les écoles. Enfin, **deux ateliers** réservés aux parents ont regroupé **14 mamans** au total.



SOIRÉE PISCINE



Le temps fort de cette année 2023 a rassemblé 300 participants, dont plus de la moitié était venue en famille, lors d'une **soirée festive à la piscine intercommunale, à Is-sur-Tille**. Organisée conjointement par les services Sports et Actions sociales, cette soirée de clôture de la saison estivale a permis à petits et grands de se retrouver autour **d'animations musicales, d'une structure gonflable et de jeux aquatiques** encadrés par les surveillants de baignade.



BISTROTS MUSICAUX

Cette nouvelle activité, proposée **en partenariat avec l'association France Alzheimer**, est ouverte aux personnes atteintes d'Alzheimer et à leurs aidants, ainsi qu'à tous les séniors du territoire, qu'ils soient confrontés ou non à la maladie. L'objectif est double : **faire changer le regard porté sur cette maladie** et **éviter l'isolement** aux personnes qu'elle impacte au quotidien.

ATELIERS FAPA

Trois ateliers de prévention ont été organisés en partenariat avec la Fédération d'Actions de Prévention pour l'Autonomie des Séniors. Ces ateliers, organisés sous forme de séances d'information ludiques et participatives, s'inscrivent dans le cadre des ateliers Bons Jours, pilotés par le Gie IMPA et portés par les caisses de retraites et la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté. Chaque atelier réunit une douzaine de séniors et répond à un référentiel validé par des experts scientifiques et médicaux, autour de thématiques diverses : estime de soi, sommeil, équilibre, sens...

CONFÉRENCE SUR LA FIN DE VIE

Conférence publique animée par Elisabeth Duclut, déléguée départementale ADMD 21 (Association pour le droit de mourir dans la dignité) et Claude Broyon, militant, suivie de la diffusion du film Vivre avec l'euthanasie, puis d'un temps d'échange avec le public. Diverses questions ont été abordées, notamment sur les directives anticipées et le type de loi qui pourrait être créée, suite à la convention citoyenne sur la fin de vie.

SORTIES SÉNIORS

Les sorties séniors s'adressent aux personnes âgées de 65 ans et plus. Elles permettent de leur faire découvrir le patrimoine de notre territoire et de notre région, en participant à des activités culturelles et de loisirs. En 2023, les séniors ont notamment assisté au concert Starmania et ont testé le Fish pédicure en Haute-Saône. Ils ont également participé à un cours de poterie à Cléry, où chacun a pu réaliser une œuvre en argile.

SE REMETTRE EN SELLE

Animé par l'association Vélovitamines, cet atelier a pour objectif de permettre aux séniors de (re) devenir autonome à vélo. Les 6 participants ont retrouvé confiance, étape par étape, au travers d'une activité ludique et sportive.

BAL DES SÉNIORS

Le dimanche 23 avril s'est tenu, au sein de la salle communautaire, le 1^{er} bal des séniors organisé par et pour les aînés du territoire. 45 danseurs ont enflammé la piste de danse sur la musique de Julien Schwartz, de l'association OKAZOU.

ACTIVITÉS À DESTINATION DES SÉNIORS



Nombre d'activités



Nombre de participants

Activ'forme	42	14
Se remettre en selle	10	6
Bistrot musicaux	6	127
Atelier lâcher prise	3	14
Bal des séniors	1	45
Activ'partage	10	95
Ateliers cuisine	13	28
Atelier FAPA	3	35
Sorties	7	76
Conférence sur la fin de vie	1	25
Ciné débat	1	25



Activités



Participants au total

RÉSEAU BÉNÉVOLES

Dans le cadre de sa politique sociale, la Covati est attentive au bien-être des séniors. Elle s'est fixée pour priorité de rompre l'isolement et de maintenir le lien social, par le biais de visites régulières, au domicile des plus isolés.



Bénévoles ont visité 12 personnes isolées du territoire



ACTIV'PARTAGE

Les "Activ'partage" sont des activités proposées aux personnes seules de plus de 70 ans, afin de rompre leur isolement.

Activ'partage à l'Atelier d'Erel



Le Relais Petite Enfance est devenu Guichet Unique en novembre 2021.

Atelier "musique dans tous les sens" - Projet CLEA

RELAIS PETITE ENFANCE

Le RPE a pour mission d'accompagner professionnellement les assistant(e)s maternel(le)s du territoire par le biais de temps d'éveil collectifs, de temps d'information et de formations en soirée. Il informe les assistant(e)s maternel(le)s et les familles en matière de droit du travail.

- 26** Assistant(e)s maternel(le)s ont participé aux temps d'éveil collectifs
- 90** Enfants ont participé aux temps d'éveil collectifs
- 69** Temps collectifs proposés
- 96** Familles ont bénéficié d'un accompagnement contractuel
- 29** Assistant(e)s maternel(le)s ont bénéficié d'un accompagnement contractuel

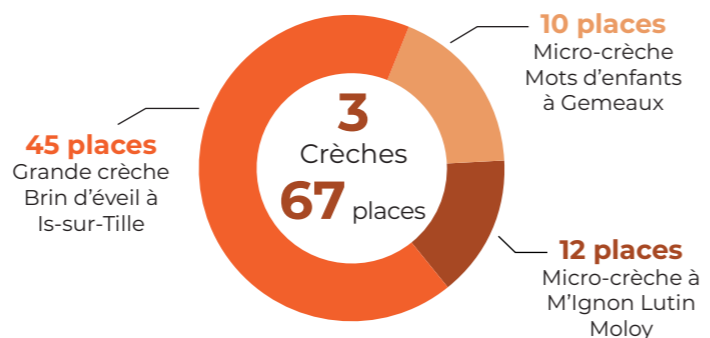
GUICHET UNIQUE

Le Guichet Unique est le point d'entrée unique pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil (collectif ou individuel). Il permet l'observation des conditions d'accueil locales du jeune enfant.

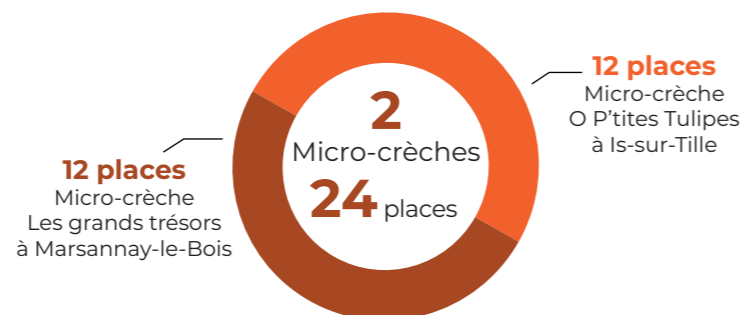
- 151** Familles à la recherche d'un mode d'accueil
- 42** Familles à la recherche d'informations sur les différents modes de garde
- 48** Familles à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e)
- 61** Familles à la recherche d'un accueil collectif

LES CRÈCHES DU TERRITOIRE

Crèches gérées par l'ADMR



Crèches privées



	Is-sur-Tille	Gemeaux	Moly
Nombre d'heures facturées	79 911	21 231,75	20 667
Nombre de familles	89	24	19
Nombre d'enfants	103	28	23

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S DU TERRITOIRE

91 Assistant(e)s maternel(le)s **284** Places d'accueil (taux en baisse)

Communes sans assistant maternel : Vernot, Tarsul, Pichanges, Crécey-sur-Tille, Avelanges, Villey-sur-Tille

EXTRASCOLAIRE

68 664 h

D'accueil

680

Enfants bénéficiaires

5

Séjours d'été (capacité de 8 à 15 jeunes par séjour)

Nos centres de loisirs proposent des **animations à thème, tous les mercredis de l'année**, afin d'offrir aux enfants des temps d'accueil aussi ludiques que pédagogiques !

L'année 2023 a été marquée par la remise en route des **projets collectifs inter-structures, intergénérationnels, mais aussi inter-catégories d'âges**, qui avait été suspendus à cause du Covid.

Des animations « grands frères / grandes sœurs » ont été **organisées par les jeunes** de la Passerelle et du Secteur jeunes, **pour le groupe des 3-5 ans**.

Diverses thématiques ont été proposées cette année, selon les périodes, avec différents objectifs :

- bien vivre ensemble, accepter l'autre dans sa différence, profiter de chaque instant
- s'épanouir, s'exprimer, révéler ses talents
- vivre des aventures, explorer le monde autour de soi...

Pour chaque grande thématique abordée, les enfants et leurs animateurs ont réalisé des décors, afin « relooker » les centres selon le thème du moment (Halloween, féerie d'hiver...).



Halloween au centre de loisirs à Is-sur-Tille



PÉRISCOLAIRE

274 000 h

D'accueil en 2023
(247 000 h en 2022)

1 692

Enfants bénéficiaires en 2023
(1 178 en 2022)

15

Agents de restauration

70

Animateurs

Dépôt des déchets alimentaires dans le bac d'apports - Marsannay-le-Bois

La Covati lutte contre le gaspillage alimentaire

Suite au diagnostic réalisé il y a deux ans, avec l'aide du Conseil départemental de la Côte-d'Or, le service Enfance jeunesse de la Covati a mis en place des actions concrètes, afin de **limiter les restes alimentaires** dans ses restaurants scolaires.

Plusieurs sites de compostages ont été mis en place, **en partenariat avec le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SMOM)** et les municipalités. Ainsi, deux ans après le lancement du site pilote de Gemeaux, **deux nouveaux sites ont vu le jour en 2023**, à Spoy et Marsannay-le-Bois. Dans les mois qui viennent, d'autres initiatives identiques verront le jour à Lux, Til-Châtel et Marcilly-sur-Tille.

Ce projet a également pour objectif de **sensibiliser les enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la protection de l'environnement.**

Avec l'aide des animateurs et agents de restauration, les enfants participent :

- au tri
- à la pesée des aliments à jeter
- au compostage

Les aliments compostés sont revalorisés pour les jardins pédagogiques ou les parterres de fleurs des communes. Le matériel de compostage, ainsi que les formations prodiguées aux agents, concernant le fonctionnement des composteurs, ont été financés grâce au soutien du Pays Seine-et-Tille en Bourgogne.



128 339

repas servis en 2023

→ 123 740 en 2022

SHCB est le prestataire qui a remporté le marché public de préparation et livraison des repas pour la période 2021-2024.

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS DE NOS ACCUEILS

Pour une première inscription vous devez retirer un dossier sur le site de la Covati (www.covati.fr) ou au sein de l'accueil de loisirs fréquenté par votre enfant.

Après son dépôt, nous enregistrerons votre famille dans le logiciel de gestion et vous recevrez votre code abonné famille par mail. Vous pourrez alors inscrire vos enfants aux différents services proposés via le Portail famille (mode d'emploi disponible sur www.covati.fr).

Documents à joindre au dossier : dernier avis d'imposition, attestation d'assurance, copie du carnet de vaccination, numéro d'allocataire Caf ou MSA, et une copie du jugement en cas de séparation.

TARIFS

Chaque famille aura son propre tarif, basé sur un taux d'effort, calculé en fonction de son quotient familial (ou de ses ressources avant abattement, pour les familles ne possédant pas de quotient familial).



GRILLES DE TARIFS PÉRISCOLAIRES EN 2023

	Plafonds / Plancher		Taux d'effort
	Plancher	Plafond	
Accueil matin et soir	0,20 €	0,75 €	0,051 %
Accueil midi + repas	4,20 €	7,50 €	0,47 %
<i>dont frais de garde</i>	0,80 €	3,00 €	0,204 %
<i>dont repas</i>	3,40 €	4,50 €	0,266 %
Repas ULIS	3,40 €	4,50 €	0,27 %
Panier repas	0,80 €	3,00 €	0,20 %

Tarifs majorés de 15 % pour les habitants hors Covati



GRILLE DE TARIFS EXTRASCOLAIRES EN 2023

	Plafonds / Plancher		Taux d'effort
	Plancher	Plafond	
Journée avec repas	5,63 €	19,00 €	si QF ≤ à 750 : taux d'effort : 0,75 % si QF ≥ à 751 : taux d'effort : 1,30 % si QF ≥ à 961 : taux d'effort : 1,50 %
Journée sans repas	2,40 €	13,50 €	si QF ≤ à 750 : taux d'effort : 0,32 % si QF ≥ à 751 : taux d'effort : 0,90 % si QF ≥ à 961 : taux d'effort : 1,00 %
Journée avec repas	4,50 €	13,75 €	si QF ≤ à 750 : taux d'effort : 0,60 % si QF ≥ à 751 : taux d'effort : 1 % si QF ≥ à 961 : taux d'effort : 1,05 %
Journée sans repas	1,20 €	6,75 €	si QF ≤ à 750 : taux d'effort : 0,16 % si QF ≥ à 751 : taux d'effort : 0,45 % si QF ≥ à 961 : taux d'effort : 0,50 %

Tarifs majorés de 15 % pour les habitants hors Covati

TARIF SECTEUR JEUNES

Adhésion : 8 € pour l'année. Journées gratuites sauf activités exceptionnelles (stages, sorties...) et repas.

LE REPAS

Il est lié à l'inscription à l'un des accueils (à la journée ou à la demi-journée). Il est facturé 5,45 €.



250

Enfants ont bénéficié de cette journée de formation

2

RPI : Marsannay-le-Bois, Chaignay et Gemeaux, Spoy, Pichanges

6

Écoles : Anatole France et Sainte Jeanne d'Arc à Is-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Til-Châtel, Lux, Marey-sur-Tille

Journée de prévention routière à l'école de Saulx-le-Duc

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES

Notre Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) ayant été habilité à utiliser l'**outil pédagogique Mobilipass***, nos communes peuvent désormais faire bénéficier leurs écoles d'une journée de formation à la prévention routière. Cette journée, coanimée par notre ASVP et notre éducateur sportif, est composée d'**une partie théorique** et d'**une partie pratique, à vélo**, sur piste cyclable.

Les enfants et les enseignants sont déjà séduits par ce dispositif ludique et par la qualité des ateliers proposés.

*L'ensemble pédagogique Mobilipass est une réalisation des associations Prévention Routière et Assurance Prévention.



Savoir rouler à vélo

SPORT DANS LES ÉCOLES

La Covati co-organise des interventions sportives dans et avec les écoles élémentaires de son territoire, en accord avec l'Éducation nationale.

En 2023, les écoles de : Is-sur-Tille, Saulx-le-Duc, Spoy, Marcilly-sur-Tille, Marsannay-le-Bois, Chaignay Gemeaux, Til-Châtel, Lux, Épagny, Villey-sur-Tille, Marey-sur-Tille, Pichanges, ont bénéficié de ces interventions.

10 Écoles
13 Sites

41 Classes
913 Élèves

684 Enfants ont bénéficié des ateliers savoir-nager
Cycle 3 (CM1-CM2-6^{ème})

BIKE & RUN

Le Bike & Run de la truffière rencontre chaque année plus de succès !

364 participants, adultes et enfants, se sont testés en binômes lors de cette compétition s'inscrivant dans le challenge régional de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Triathlon.

Le Bike & Run consiste à enchaîner la course à pied et le vélo, en équipe de 2, avec un seul VTT.

364 Participants
17 Partenaires
60 Bénévoles

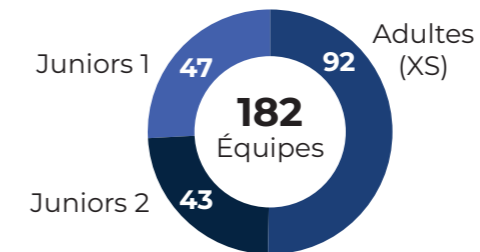


Répartition hommes-femmes

J1	53	41
J2	47	39
XS	118	66
Total	218	146

■ Hommes ■ Femmes

Répartition des équipes par catégorie



Provenance des participants

J1	50	44
J2	50	36
XS	73	111
Total	173	191

■ Covati ■ Hors territoire

PISCINE CHIFFRES CLÉS

14 787 Entrées

25 Salariés (MNS-BNSSA-caisse-technique)

OUVERTURE 27 mai

FERMETURE 3 septembre

PARCOURS D'ORIENTATION

4 PARCOURS Villey-sur-Tille, Til-Châtel, Moley et Marcilly-sur-Tille

Organisés tous les ans, d'avril à septembre, depuis 2021, ces parcours sont gratuits et accessibles librement, en téléchargement depuis le site de la Covati. Chaque parcours a une durée limitée dans le temps et a lieu dans une commune différente. Les communes changent chaque année, afin que chacun puisse (re)découvrir les villages de la Covati, en famille ou entre amis, de façon ludique.





20
TERRE
DE JEUX
24

VILLAGE CÔTE D'OR

Avec le label « Terre de jeux 2024 », la Covati s'est engagée à être **actrice et partenaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024** et à **développer l'accès au sport pour tous**, sur son territoire. Nous sommes fiers d'avoir été choisis par le Conseil départemental pour **accueillir le 1^{er} village Côte-d'Or** !

Cette **journée festive, familiale et sportive** a été le fruit d'une étroite collaboration entre **les collectivités**, le tissu **associatif local** et les **comités sportifs** et c'est avec enthousiasme que nous avons travaillé collectivement à la réalisation de ce projet d'envergure.



SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Pour la Covati, ce village a également été l'aboutissement **d'une semaine exceptionnelle** : de nombreuses animations ont eu lieu dans **les écoles, le collège et les centres de loisirs** de notre territoire.

À l'image du village Côte-d'Or, cette semaine a été organisée, dans **un esprit collaboratif et inclusif**. Les **enfants ont pu tester des activités variées**, telle que le vélo smoothie, mis à notre disposition par le Pays Seine-et-Tiltes, **la carabine laser** ou encore le **basket fauteuil** et **rencontrer des athlètes de haut niveau**.



450
Élèves de primaire



400
Élèves de collège



1. Basket fauteuil - 2. Tir à l'arc - 3. Carabine laser - À l'école de Saulx-le-Duc

Tous les services de la Covati se sont mobilisés pendant la semaine Olympique. Notre conseiller numérique, en lien avec notre service sport, le conseiller numérique de la Ville d'Is-sur-Tille et le CDOS Côte-d'Or, a mis en place un **escape game sur la thématique des Jeux Olympiques pour les seniors du territoire**. Une façon ludique de faire travailler ses neurones en s'amusant !



Journée portes ouvertes de l'école de musique

21 Enseignants

253 Élèves
(185 enfants et 76 adultes)

16 Évènements sur 10 communes*

UNE ÉCOLE DE MUSIQUE EN RÉSEAU

L'école de musique **Les 1000 & une notes** rayonne sur la Covati en proposant des concerts et des interventions artistiques dans les communes. Ces concerts sont l'occasion pour les élèves de se produire devant un public toujours chaleureux. Grâce à la **convention de partenariat établie avec la Communauté de Communes Tille et Venelle**, l'école de musique propose des enseignements à Selongey et des concerts jusqu'à la salle de l'Abreuvoir à Salives.

UNE OFFRE PÉDAGOGIQUE RICHE

L'école de musique accueille **enfants et adultes, sans distinction d'âge ou d'expérience**. Il est possible d'apprendre et de se perfectionner auprès des enseignants sur l'ensemble des instruments à vents ou à percussion composant un orchestre d'harmonie ou d'apprendre la guitare, le piano ou l'accordéon. Les pratiques collectives proposées vont **de la chorale au groupe de musiques actuelles, en passant par l'orchestre d'harmonie ou la Batucada** (orchestre de percussions). L'école de musique, en plus d'une formation musicale complète, propose également des **ateliers arts du cirque** et **théâtre**. Ces disciplines permettent des passages d'un art à l'autre et enrichissent les concerts par des propositions artistiques transversales.

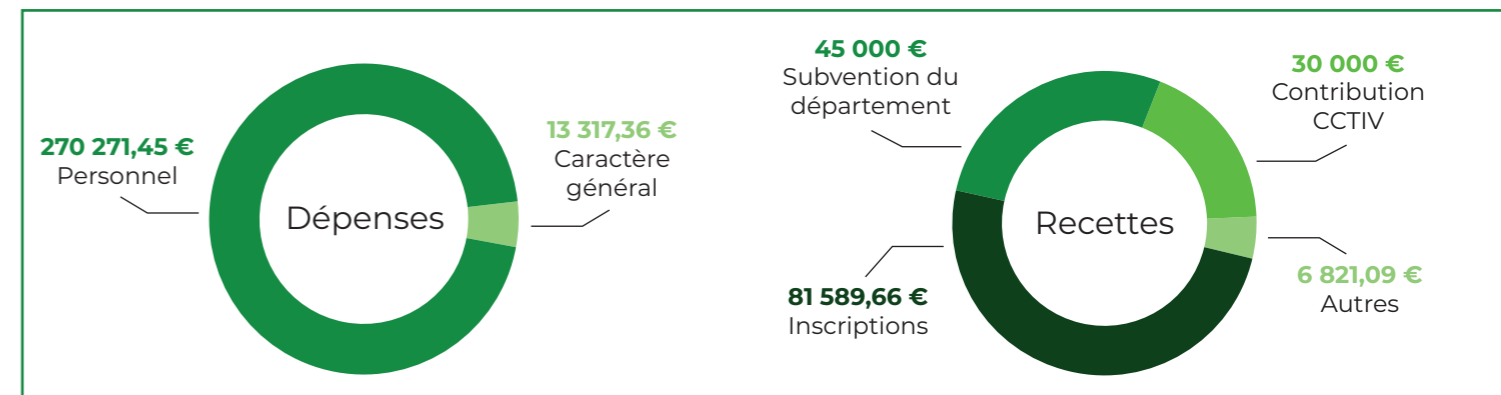


NOUVEAUTÉ 2023 :

Ouverture d'un atelier théâtre enfants (8-12 ans) à Selongey

* (Is-sur-Tille, Villey-sur-Tille, Courtivron, Selongey, Spoy, Orville, Sacquenay, Marcilly-sur-Tille, Salives, Tarsul) : dont Cov'Artistes, École de musique en Balade, Concerts de classe.

BUDGET ÉCOLE DE MUSIQUE



Projet CLEA - Cirque

LE CLEA (Contrat local d'éducation artistique)

Le CLEA est co-porté par le Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne et la Covati, en partenariat avec le Département de la Côte-d'Or et l'Éducation nationale et soutenu par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

€ Financement de la DRAC à hauteur de **20 000,00 €**

7 projets + **2** soutiens aux CHAT (classes à horaires aménagés théâtre)

461 enfants ont bénéficié d'un projet CLEA en 2023

Projets répartis sur **12** communes du territoire (PETR)

EN CHIFFRES

La santé des agents :

- 128 Arrêts maladie ordinaire (hors prolongation)
- 2 Congés maternité
- 3 Temps partiel thérapeutique
- 4 Accidents de travail
- 1 Congé de longue maladie

La carrière des agents :

- 24 Avancements d'échelon
- 7 Avancements de grade
- 2 Promotions internes
- 1 Mise en disponibilité
- 2 Titularisations
- 5 Nominations stagiaires
- 4 Démissions
- 1 Intégration directe
- 2 Temps partiels de droit

L'année 2023 s'est poursuivie dans la continuité de l'année précédente en matière de gestion administrative du personnel.

L'actualité réglementaire engendre de plus en plus de travail, toutefois le développement du service nous a permis de nous concentrer sur de nouveaux axes, notamment en termes de développement des ressources humaines.

L'arrivée d'un **agent supplémentaire dans le service RH** en début d'année 2023, **en charge du recrutement, de la formation et des relations sociales**, a permis de mettre l'accent sur la professionnalisation des agents et d'instaurer une dynamique en faveur de la formation.

D'autre part, cette réorganisation du service a favorisé **une meilleure présence terrain auprès des agents**, au plus près de leurs problématiques. L'ensemble des agents du service Enfance Jeunesse ont ainsi été rencontrés dans leur environnement de travail, permettant de renforcer le sentiment d'appartenance et la fluidité des échanges.

459 Arrêtés du Président
dont 241 concernant la carrière et 211 concernant la maladie des agents

En matière de recrutement, divers mouvements de personnels ont significativement marqué l'activité du service.

• **Le service technique a été renforcé** avec l'arrivée d'un nouvel adjoint polyvalent. En binôme avec le référent SPANC, il est également en charge de la maintenance des bâtiments, de la gestion des petits travaux et du suivi de l'entretien des véhicules.

• Par ailleurs, l'**évolution des besoins et le développement des projets du Relais Petite Enfance**, nous ont conduit à recruter un nouvel agent en décembre, sur un volume horaire plus important que jusqu'alors (passage de 22 h 30 à 28 h).

FOCUS PAIE



172 paies mensuelles en moyenne : de 152 à 204 paies par mois.
2 068 paies réalisées sur l'année 2023, en hausse de **1,40 %**.

Le logiciel RH utilisé jusqu'à maintenant présente des dysfonctionnements importants dus à la taille de la collectivité, la migration vers un nouveau logiciel est prévu mi-2024.

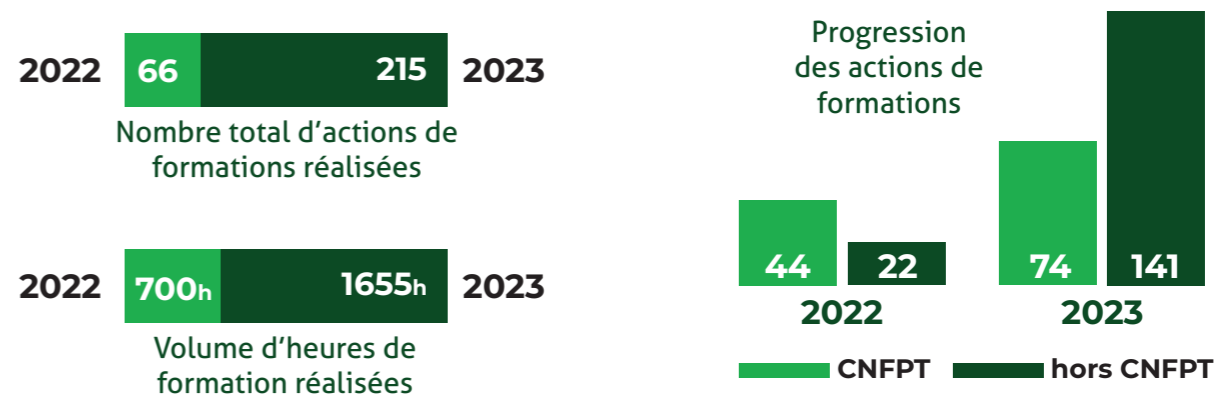
FOCUS FORMATIONS

La création d'un nouveau poste dédié à la formation notamment a permis d'optimiser le développement des compétences des agents, en faveur de leur employabilité.

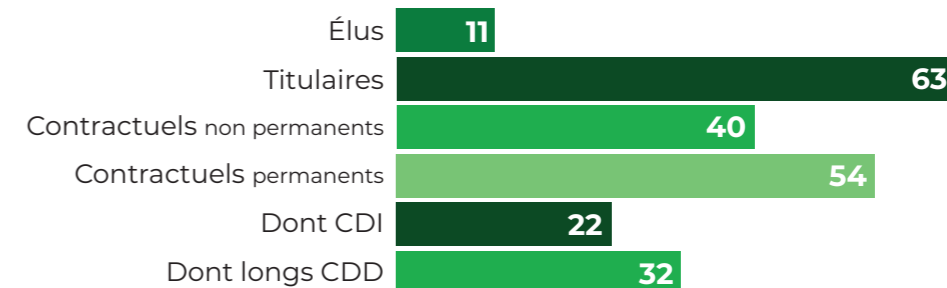
Un effort particulier a été mené à destination de la prévention des risques professionnels avec :

- **25 agents formés en sauvetage secourisme du travail** (durée d'une session de formation : 14 h)
- **28 agents formés aux gestes qui sauvent** (durée d'une session de formation : 2 h)

Une dynamique de formation interne a également émergé avec le déploiement de 13 sessions de formations en informatique, qui ont bénéficié à 18 agents, soit un volume de 29,45 heures valorisées.



LES EFFECTIFS EN 2023



Effectifs en hausse :
172 agents en moyenne sur l'année
91 ETP au 1^{er} janvier 2023





**Communauté de communes
des vallées de la Tille et de l'Ignon**

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
covati@covati.fr

www.covati.fr